

DIPLOME CANTONAL DE CAFETIER

Loi sur la Restauration, le Débit de Boissons, l'Hébergement et le Divertissement (LRDBHD)

MATIERES ENSEIGNEES – EPREUVES D'EXAMENS

Les examens donnant droit à l'obtention du diplôme prévu par l'article 16, alinéa 1, de la loi portent sur 13 épreuves, regroupées dans les 5 thèmes suivants :

Thème 1 – Connaissance de la LRDBHD	
1.1	Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), et son règlement d'exécution (RRDBHD)
Thème 2 – Connaissance des lois et métiers	
2.1a	Loi fédérale sur l'alcool
2.1b	Drogues, alcool et prévention des dépendances
2.2a	Cuisine
2.2b	Service et boissons
2.3a	Prévention des incendies
2.3b	Premiers secours
2.4	Santé et sécurité au travail
2.5	Aspects environnementaux
Thème 3 – Sécurité et hygiène alimentaires	
3.1	Sécurité et hygiène alimentaires
Thème 4 – Connaissance de droit	
4.1	Salaires et assurances sociales
4.2	Calcul de salaire
4.3	Droit du travail
4.4	Connaissances générales de droit
Thème 5 – Comptabilité	
5.1	Base de la comptabilité
5.2	Gestion de l'établissement

Les examens comprennent uniquement des épreuves écrites.

Si réussite à l'examen, les certificats obtenus sont les suivants :

- Diplôme cantonal de cafetier.
- Certificat reconnu par l'OCIRT en matière de sécurité au travail et de la protection de la santé dans l'hôtellerie et la restauration (obligatoire pour tout exploitant tous secteurs économiques confondus)
- Attestation GastroSuisse Formation G1

Genève, le 1er novembre 2020

.../...

Formation incluse et complémentaire pour aider les candidats aux réalités du marché actuel et à leurs obligations contractuelles :

- Intervention du Domaine Public
- Intervention de la FAE (Fondation d'Aide aux entreprises) : cautionnement, constitution d'un business plan
- Sensibilisation à l'importance des sites commerciaux et leur création
- Visite à la Protection Civile pour apprendre les bons gestes en cas de sinistre